

# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

\*\*\*\*\*

## **DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

\*\*\*\*\*

### **COMITÉ SYNDICAL**

#### **SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2024 À 19 h 00**

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et  
d'affichage : 13 juin 2024

Présents à la séance : 79

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf juin à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des fêtes, à SAINS-EN-GOHELLE, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 13 juin 2024.

#### Étaient présents :

CARRE Nicolas (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), LOISEAU Ginette (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), CHOCHOI Mélinda (Béthune), JEVTOVIC Zoran (Béthune), BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), HARFAUX HAELEWYN Catherine (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), DUCHATEL Julien (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), MAES Stéphane (Chocques), BEUGIN Francis (Chocques), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), BUTTIN Jacques (Fouquières-lez-Béthune), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), POIRE Laurent (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), VAAST Stephan (Gosnay), VARLET Valentin (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), SAUVAGE Martine (Hersin-Coupigny), DESCAMPS Nicolas (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), FAVIER Simon (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LAVERSIN Corinne (Hinges), PAGIES Jean-Luc (Hinges), DISSAUX Frédéric (Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), DELANNOY

Alain (Lapugnoy), GOFFART Jeannine (Lapugnoy), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugnoy), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem), SEKULA Roseline (Lozinghem), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), DOMART Sylvie (Noeux-les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), BACLET Charline (Noeux-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), DELRUE Christian (Sailly-Labourse), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), CARLUS Annie (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), CZECH Christelle (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), FATOUX Nicolas (Servins), BAERT Valérie (Servins), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), CAPPEL Roger (Verquigneul), CODRON Jean-Luc (Verquin), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à BOULART Annie, BERTOUX Maryse donne pouvoir à KWARTNIK Pierre, PERRIN Patrick donne pouvoir à BERROYER Béatrice, BRIGE Corentin donne pouvoir à LOISEAU Ginette, PHILIS Josette donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, DELESTREZ Patrick donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à BARRE Bertrand, FIGENWALD Arnaud donne pouvoir à LEFEBVRE Nadine, ALTIER Nathalie donne pouvoir à MULLET Rosemonde

Etaient Absents Excusés :

HENNEBELLE André, GOUILLART Pascale, LANVIN Patrick, BERRIER Philibert, HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BOY Serge, DERLIQUE Martine, KUBIAK Brigitte, PETIT Daniel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, DANTEC Philippe, WACH Patricia, BAUDET Tommy, DELBARRE Guillaume, MASSARD Pascal, DOUVRY Jean-Marie, QUENIART Damien, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, JOMBART Simon, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, COQUERELLE Alain, DAILLES Alain, SZCZEPANIAK Caroline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, DUCLERMORTIER José, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, JASKULSKI Christine, BLONDEL Dominique, GAYOT Romain, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, RABEHI Dimitri, JURCZYK Jean-François, DEBAILLEUL Philippe, DUFLOS Jacky, CHRETIEN Bruno, TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël  
GIBON Monique, TURBERT Sandra , DUBY Sophie, LEFEBVRE Valérie , SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, GODART Céline, TOROK Gilbert, DUCARIN Philippe, DUCLOY Nadine, JOLY Monique, BASSOM Françoise.

Madame Roseline SEKULA, délégué(e) de la commune de Lozinghem, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

## Délibération n°DCS\_2024\_022

Comité Syndical du 19 juin 2024

Code service : 110

E

### PERSONNEL - TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Il appartient à l'organe délibérant du SIVOM de la Communauté du Béthunois, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au bon fonctionnement des services.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2,  
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.542-1 à L.542-5,  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Après avis favorable du Comité social territorial en date du 6 juin 2024,  
Après avis favorable de la Commission Administration Générale Planification et Finances en date du 12 juin 2024.

Considérant qu'il y a lieu d'adapter le tableau des emplois pour permettre l'évolution de l'organisation du SIVOM et de ses compétences afin d'accompagner les projets, toujours mieux répondre aux attentes des communes et poursuivre son développement,

Monsieur le Président propose au comité syndical :

#### Au titre des avancements de grade

La modification de 15 postes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

#### Au Pôle Services Techniques

La création d'1 poste du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

La modification de 2 postes du cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux en 2 postes du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

#### À la Direction Générale

La création d'1 poste du cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

#### Au Pôle Solidarité-Santé, Résidences Autonomie

La création d'1 poste du cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La création de 4 postes du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La création de 2 postes du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Au Pôle Solidarité-Santé, EHPAD Marie Curie

La création d'1 poste du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La modification de 3 postes du cadre d'emplois des Agents sociaux territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Au Pôle Solidarité-Santé, EHPAD Frédéric Degeorge

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Agents sociaux territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Au Pôle Solidarité-Santé, Service d'Aide à Domicile (SAAD)

La suppression de 4 postes du cadre d'emplois des Agents sociaux territoriaux, à temps non complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La suppression de 2 postes du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Au pôle Restauration Collective

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux en 1 poste du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

L'annexe jointe à la délibération détaille les modifications concrètes du tableau des emplois. Les crédits correspondants sont inscrits au budget des services concernés.

**ADOPTÉ**

---

Fait en séance les jours, mois et an que dessus

"Suivent les signatures"

Pour extrait conforme

